

## **Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — octobre 2024**

Il est possible de vous abonner aux différents envois de la Ville : infolettres du Conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du Conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 9 octobre 2024.

### **Administration**

Les dépenses du 21 septembre au 1 octobre 2024 inclusivement totalisent 134 617 \$. Deux factures comptent pour 50 % de ces dépenses, soit :

- 58 555 \$ à la MRC de Roussillon représentant notre quote-part pour les mois de septembre et d'octobre pour les collectes d'ordures, de matières organiques et la collecte sélective;
- 8 965 \$ à FQM - Logiciel cyber sécurité pour le plan de protection annuel. Ce montant est entièrement remboursé par notre assurance.

Le Conseil autorise MM. le maire Kevin Boyle et le directeur général Michel Morneau à signer, au nom de la Ville de Léry, un addenda à l'entente intermunicipale 2024 pour l'utilisation de l'Écocentre de Beauharnois car celui-ci sera fermé temporairement du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2024 pour des travaux de réaménagement. Durant cette période, les citoyens de Léry sont invités à utiliser l'écocentre de Valleyfield. Plus d'information sur notre site Web.

Le Conseil autorise deux collectes de résidus verts supplémentaires en 2025, soit une au printemps et une à l'automne.

Le Conseil demande une révision du financement des organismes policiers du Québec afin d'alléger le fardeau fiscal des municipalités.

Le Conseil demande au gouvernement du Canada de bonifier substantiellement les sommes prévues dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028, et ce, parce que le gouvernement du Canada a réduit sa contribution financière à la TECQ 2024-2028 de 338 millions par rapport à la TECQ 2019-2023.

Le Conseil approuve la grille de pondération pour des services professionnels en évaluation foncière municipale afin de procéder à un appel d'offres public.

### **Ressources humaines (RH)**

Le Conseil approuve la politique révisée de prévention de la violence, du harcèlement, de l'incivilité et de la discrimination en milieu de travail de Ville de Léry.

### **Législation**

Le Conseil adopte le règlement numéro 2024-546 sur la régie interne des séances du Conseil de Ville de Léry afin de maintenir l'ordre et le décorum. Ce règlement est en lien avec le projet de loi 57 visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice de leurs fonctions sans entrave.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2024-547 ont été déposés relativement à la circulation des camions et des véhicules-outils sur les voies de communication dont l'entretien est à la charge de la municipalité et ce, afin d'assurer la protection du réseau routier, la sécurité des citoyens et la tranquillité des secteurs résidentiels.

### **Travaux publics**

Le Conseil autorise le directeur général, M. Michel Morneau, à procéder à des demandes de prix auprès de fournisseurs et de conclure un ou plusieurs contrats, selon les articles 58 à 60 du règlement de gestion contractuelle 2024-540, concernant l'analyse résiduelle du poste de pompage P1.

Le financement de ce projet puise en partie sa source à même le volet 1.1 de la subvention du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU). Le solde des coûts sera financé à même l'emprunt pour desservir en infrastructures le projet Infra Secteur Est.

Le Conseil a octroyé un mandat au Réseau Conseil des Sages de mener une étude évaluant les ententes des bénéficiaires de l'agrandissement des étangs d'épuration. Les coûts de cette étude, 16 300 \$ plus les taxes applicables, seront défrayés par les bénéficiaires des étangs d'épuration.

Le Conseil approuve la grille de pondération d'un mandat pour services professionnels en ingénierie pour l'étude en géotechnie dans le cadre du projet Infra Secteur Est.

M. le directeur général Michel Morneau présente aux élus, conformément aux obligations en la matière, le Plan de gestion de l'eau potable.

### **Loisirs**

Le Conseil a jumelé les volets culturel et loisir à la Politique de remboursement de loisirs initialement à caractère uniquement sportif. Cette nouvelle politique vise les enfants de 17 ans et moins. Ville de Léry remboursera ainsi aux parents qui en font la demande un montant jusqu'à concurrence de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) par année, par enfant, pour des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Le Conseil a adopté une nouvelle Politique de remboursement des frais d'abonnement à une bibliothèque municipale pour les jeunes de 17 ans et moins et pour les personnes âgées de 55 ans et plus. L'inclusion des jeunes de 17 ans et moins à cette politique a pour but d'encourager nos jeunes à développer de bonnes habitudes de lecture en plus de favoriser l'éveil à la lecture dès le plus jeune âge. La Ville de Léry remboursera ainsi un montant jusqu'à concurrence de soixante-quinze dollars (75 \$) par année, par abonnement.

**Badminton et pickleball** – Il reste encore quelques places disponibles pour la location des terrains sportifs à l'école de l'Archipel. Venez pratiquer le badminton ou le pickleball entre amis ou en famille, les mercredis soir! Consultez notre [site Web](#) pour plus d'information ou pour réserver votre place.

**Halloween** – Décoration des citrouilles le dimanche 27 octobre, de 10 h à midi, à l'hôtel de ville. Tous les petits Léryverains sont invités à participer à cette joyeuse activité annuelle. Plaisir assuré pour toute la famille!

Mme Chloé Beaudoin-Lejour, responsable des loisirs et des communications, est à la recherche de bénévoles pour la soirée de l'Halloween. Joignez-vous à Chloé pour distribuer 300 sacs de bonbons aux enfants le 31 octobre, entre 17h et 20h, au parc de la Presqu'île Asselin. Également, Mme Beaudoin-Lejour a besoin d'une

petite équipe afin de préparer ces 300 sacs durant la semaine du 21 octobre. Merci à l'avance de la contacter par courriel à : [cblejour@lery.ca](mailto:cblejour@lery.ca), si cela vous intéresse.

## Communauté

### **MADA (Municipalités Amies des Aînés) - Inauguration de nos installations d'exerciseurs**

Le dimanche 29 septembre, en compagnie de sa députée fédérale, Mme Brenda Shanahan, la Ville de Léry a inauguré ses installations d'exerciseurs destinés au Club Léry-en-marche de MADA et à tous ceux qui veulent profiter de ces appareils, au parc Raymond-Faubert. Il y a aussi un banc d'exercice à l'entrée de la Presqu'île Asselin.

L'une des priorités de la Ville de Léry est de tout mettre en œuvre pour que ses citoyens prennent conscience qu'ils habitent dans un milieu où ils peuvent demeurer dans leur communauté à chacune des étapes de leur vie. Ces modules d'exercice font ainsi partie d'un grand ensemble, d'un projet collectif et inclusif, soit celui de fournir aux aînés des moyens de demeurer actifs et en santé en utilisant, entre autres, ces installations.

Ce projet s'inscrit dans les grandes orientations de la Politique des aînés. **Il s'est concrétisé grâce à une aide financière de 25 000 \$ dans le cadre du programme *Nouveaux horizons pour les aînés* du gouvernement du Canada, somme correspondant à 100 % des coûts d'acquisition.** En d'autres mots, **ces exerciseurs n'ont rien coûté à la municipalité!**

De plus, MADA avait réussi à obtenir des subventions additionnelles, ce qui lui avait permis d'offrir des Conférences et croissants du printemps 2024.

Cet automne, le Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED), s'adressant aux aînés autonomes de 65 ans et plus vivant à domicile, est offert gratuitement et vise la prévention des chutes. La session dure 12 semaines à raison de 2 rencontres par semaine. Trente Léryverains ont la chance de profiter de cet atelier. En effet, les deux groupes d'un maximum de 15 participants chacun sont complets.

M. le maire tient à saluer l'apport inestimable de trois citoyennes engagées dans la cause du vieillissement actif et de l'inclusion des aînés : Mmes Sylvie Sauvé, Ginette Barbeau et la conseillère du district 5, Liette Lamarre. M. le maire les remercie chaleureusement pour leur persévérance et leurs nombreuses démarches ayant abouti à l'obtention de toutes ces subventions!

**N'oubliez pas de vous joindre au Club Léry-en-marche tous les lundis matin à 9 h 30. Pour plus d'information, consultez notre [site Web](#).**

### **Ligue de badminton des aînés de Léry**

La ligue a repris ses activités hebdomadaires le 15 octobre dernier. En effet, tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h 30, au gymnase de l'école de l'Archipel, venez pratiquer ce sport dans un joyeux esprit de camaraderie!

**Objectif de MADA :** Garder nos aînés actifs, en santé et dans notre communauté le plus longtemps possible. Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde.

## Infra Secteur Est

**Un numéro spécial de *La Vague* consacré à l'évolution du dossier des infrastructures du secteur Est a été récemment publié.**

Certains citoyens recevront bientôt une lettre de la Ville, si ce n'est pas déjà le cas, faisant état de la servitude

de passage nécessaire pour les conduites de la Ville sur leur terrain. Ces lettres seront accompagnées d'un croquis explicatif ainsi que d'une lettre d'engagement.

Dans l'hypothèse où tous les échéanciers auraient été respectés et que l'aide financière serait à la hauteur du projet, nous entrevoyons un début de chantier au printemps 2025.

N'hésitez pas à communiquer avec la Ville si vous avez des questions à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca)

### **Information aux citoyens**

#### **Correspondance**

La Ville a reçu une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) demandant notre collaboration pour transmettre notre rapport financier 2023 dans les meilleurs délais. Notre rapport financier 2023 a accusé un léger retard dû au changement de personnel dans le département des finances et il sera complété sous peu.

La Ville a reçu une résolution de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud concernant le projet de loi 61, Loi édictant sur la mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif. Les recommandations de cette résolution mettent en lumière, notamment, un manque de transparence de l'Agence régionale de transport métropolitain (ARTM) en matière de facturation, de communication et de gouvernance.

La Ville a reçu un communiqué de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) concernant le cadre réglementaire s'appliquant aux zones inondables ainsi que la demande de la CMM au gouvernement du Québec, d'apporter des modifications pour respecter les réalités du Grand Montréal.

La CMM invite tous les citoyens qui ont des questions sur la nouvelle cartographie à contacter la CMM par écrit en utilisant l'adresse suivante : [bpgr@comm.gc.ca](mailto:bpgr@comm.gc.ca)

Veuillez indiquer clairement votre question. Un agent de la CMM vous répondra le plus rapidement possible par écrit ou, si la question le nécessite, par une prise de contact par un professionnel de leur équipe. La CMM nous assure être constamment en lien avec les municipalités afin de faire le suivi des questions soumises par nos citoyens.

Voici le lien pour consulter la cartographie préliminaire :

<https://evouala.cmm.gc.ca/application/run/1373/embedded>

**M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :**

**Rappel - Soirée de toponymie le 23 octobre - Participez au choix du nom de deux nouvelles rues!**

La Ville de Léry et le Comité de toponymie vous invitent à une rencontre citoyenne le mercredi 23 octobre, de 19 h 30 à 21 h, à la salle Adolphe-Leduc de l'hôtel de ville.

**La première partie** de la rencontre nous permettra de partager avec les citoyens présents les noms de rues et d'autres lieux publics déjà en usage et/ou qui ont été sélectionnés par le Comité de toponymie en vue de les soumettre officiellement à la Commission de toponymie du Québec.

**Lors de la seconde partie**, les citoyens qui le désirent seront invités à participer au choix du nom de deux nouvelles rues (les rues 4 et 5) situées près de l'école de l'Archipel, parmi une sélection de noms d'enseignantes particulièrement inspirantes qui ont jadis travaillé dans nos écoles. Ces noms seront soumis à la Commission de toponymie du Québec. Café et biscuits seront servis... On vous y attend!

**Un autre rappel...Comités – Nous cherchons :**

Un(e) citoyen(ne) pour se joindre au Comité culture, loisirs et communications  
Deux citoyens(nes) pour se joindre au Comité de développement durable (environnement, société et économie). Cela vous intéresse? Veuillez simplement faire parvenir un courriel expliquant vos motivations à vous joindre à l'un de ces comités à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca)

**Règlement sur les colporteurs :**

Le règlement sur les colporteurs (numéro 98-334) de la Ville va être ajouté sous l'onglet Permis en ligne, dans notre site Web. Ce règlement, peu connu des Léryverains, fera l'objet d'une communication dans une édition de *La Vague* et sur Facebook afin d'informer les citoyens.

**Ventilation des dépenses du Service d'incendie**

Nous avons vérifié avec le département des finances et tous les frais des interventions du Service d'incendie sont très bien décrits et ventilés.

**Le camion-citerne (719)**

Le camion-citerne a été inspecté par des inspecteurs mandatés par la SAAQ. Celui-ci n'a pas passé sa certification annuelle SAAQ en raison de problèmes majeurs. De plus, les tests de performance des Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) et du ministère de la Sécurité publique (MSP) se sont révélés non-conformes. Le Conseil attend le rapport final du directeur du Service d'incendie pour prendre une décision sur la viabilité du camion-citerne.

**Travaux publics-suivi :** Nous avons communiqué à plusieurs reprises avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable au sujet de l'éclairage qui ne fonctionne pas à l'intersection du boul. René-Lévesque et de la route 132. On nous a répondu qu'une équipe sera envoyée sous peu pour réparer ces lumières. Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au 450 692-6861, poste 208 ou par courriel, à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

Nous vous invitons à visionner la vidéo de la séance du Conseil sur notre [site Web](#).



**Les Samedis du maire**

Les prochains Samedis du maire se tiendront les 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre. Tous les citoyens sont invités à prendre rendez-vous via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca) afin de participer à des échanges, émettre des suggestions ou poser leurs questions. Bienvenue à tous!  
M. le maire Kevin Boyle profite de cet espace pour souhaiter à tous un automne chaleureux et coloré, rempli de joie et de bonheur!